

## Table des matières

TABLE DES MATIERES .....	1
MOT DU MAIRE.....	2
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2021 .....	3
FINANCES COMMUNALES .....	5
AU REVOIR YANN.....	7
BIENVENUE A JEROME .....	8
2021 EN QUELQUES PHOTOS.....	8
ENTRETIEN AVEC YANN STIEGER, ANCIEN OUVRIER COMMUNAL .....	9
ÉCOLE DE LIMERSHEIM.....	11
ÉTAT CIVIL .....	15
DECLARATIONS PREALABLES ET PERMIS DE CONSTRUIRE 2021 .....	19
DEMATERIALIZATION DES DEMANDES D'URBANISME .....	20
TRAVAUX COMMUNAUX REALISES EN 2021 .....	21
TRAVAUX PROGRAMMES POUR L'ANNEE 2022 .....	23
BIBLIOTHEQUE, ANNEE MITIGEE DANS NOTRE POINT LECTURE!! .....	24
INTERCOMMUNALITE .....	25
LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : ANNEE 2021 .....	26
BENEDICTION DE L'ÉGLISE SAINT DENIS ET INAUGURATION DE LA PLACE DU SOUVENIR .....	29
FETE DES AINES 2021 .....	30
CONSULTATION CITOYENNE .....	30
CONCOURS MAISONS FLEURIES .....	31
EVENEMENTS 2021 .....	32
COMITE DES FETES - CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2022.....	33
AAPPMA HINDISHEIM-LIMERSHEIM.....	34
ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE - LIMERSHEIM.....	34
ARDEPFEL KIMME .....	35
LE VOYAGE DU KOALA .....	35
SECTION DES SAPEURS-POMPIERS DE LIMERSHEIM ET AMICALE .....	36
PARENTS ASSOCIES DE LIMERSHEIM.....	36
FOYER CLUB ST DENIS .....	37
LE MOT DES ARBORICULTEURS .....	38
MARCHE HEBDOMADAIRE DU JEUDI MATIN A ERSTEIN .....	40
LES ASSOCIATIONS.....	41
LE BLOC-NOTES .....	42
HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.....	42

Chères Limersheimois, Chers Limersheimois,

A l'approche de la fin d'année 2021, on ne peut qu'espérer que la situation sanitaire reste stable et que nous puissions passer les fêtes de la nativité et du nouvel an avec sérénité.

Une fois de plus, j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières encore en vigueur et vous inviter à la vaccination pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus !

C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre village continuera d'être aussi beau.

Trop de fois nous déplorons des incivilités concernant la vitesse, le stationnement anarchique, les déjections canines, les déchets abandonnés aux 4 coins de notre beau village.

Une fois de plus j'en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun.

A chaque fois que notre ouvrier communal doit intervenir pour faire face à ces actes d'incivilité, c'est notre argent public qui s'évapore au lieu d'être orienté vers des investissements productifs pour les Limersheimois.

Ces actes-là ne doivent pas nous démotiver ni freiner le développement de notre commune.

Pour cette fin d'année, nous n'avons, une nouvelle fois, pas pu retrouver nos aînés lors du traditionnel repas de Noël et j'en suis bien triste. Une attention, déposée à chacun, a cependant été réalisée par le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants le samedi 11 décembre dernier.

2021 aura encore été marquée par l'absence de manifestations organisées par notre milieu associatif. Quelques activités partielles ont pu être reprises par le Foyer Club permettant de retrouver des moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous.

Espérant que l'année 2022 sera propice à un retour des diverses manifestations, si importantes pour notre vie villageoise.

En attendant l'année à venir qui sera une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives et qui je l'espère connaîtra un essor économique pour nos entreprises, je vous souhaite de vous retrouver pour ces fêtes, de savourer et partager les moments de bonheur en famille et entre amis.

Prenez soin de vous.

Belles fêtes de fin d'année.

Votre Maire, Stéphane SCHAAL



## Délibérations du Conseil Municipal 2021

Nous avons essayé de vous faire un résumé des débats et délibérations qui ont eu lieu lors des Conseils Municipaux. Attention il ne s'agit que d'un résumé, afin d'avoir une vision globale, les comptes rendus complets sont consultables sur le site de la Commune (<http://www.limersheim.fr>) ou directement à la Mairie.

### Séance du 7 décembre 2020

Lors de la séance du 7 décembre 2020, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 2 novembre 2020, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

#### Finances

- Détermination du coût horaire de la main d'œuvre pour l'année budgétaire 2020
- Approbation des travaux en régie - année 2020
- Modification budgétaire n° 1/2020 - travaux en régie
- Modification budgétaire n° 2/2020 - opérations de fin d'année
- Finances et budget - autorisation de dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2021

#### Divers

- Maison d'Assistants Maternels
- Bulletin Municipal annuel 2020
- Vœux 2021
- Remplacement de l'adjoint technique
- Cantine scolaire
- Police Municipale
- Rapports des Commissions et tour de table



### Séance du 12 avril 2021

Lors de la séance du 12 avril 2021, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 décembre 2020, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

#### Affaires Générales

- Rapport d'activité pour l'exercice 2019 du Centre de Gestion du Bas-Rhin
- Opposition du Conseil Municipal au transfert de la compétence « plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) »
- Transfert de la compétence « Autorité Organisatrice de la Mobilité locale (AOML) »
- Groupement de commande - Marché de transport routier de passagers (transport privé) avec la Communauté de Communes du Canton d'Erstein

#### École

- Modification des horaires à partir du 12 avril 2021  
Cycle de natation

#### Finances

- Approbation du compte de gestion de l'exercice 2020
- Approbation du compte administratif de l'exercice 2020
- Liste des dépenses d'investissement de l'année 2020  
Dépenses supérieures à 3 000,00 euros T.T.C.  
Information aux conseillers municipaux  
Budget principal
- Subventions de fonctionnement 2021 aux organismes municipaux et associations locales
- Subventions d'investissement 2021
- Affectation de résultat d'exploitation de l'exercice 2020
- Fiscalité directe locale - décision en matière de détermination des taux d'imposition pour l'année 2021
- Approbation du budget primitif 2021
- Tarifs des services publics locaux
- Remboursement des frais de garde ou d'assistance des Élus

#### Divers

- Subvention intercommunale et Foyer Club Saint Denis
- Le Voyage du Koala
- Conseil Municipal des Enfants
- Rapports des Commissions et tour de table

### Séance du 7 juin 2021

Lors de la séance du 7 juin 2021, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 12 avril 2021, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

#### École

- Rythmes scolaires - Demande de dérogation à compter de la rentrée de septembre 2021

---

## Divers

- Pacte Territorial de Relance et de Transition Écologique (PTRTE)
- Ouvrier Communal
- Rapports des Commissions et tour de table

## Séance du 6 septembre 2021

Lors de la séance du 6 septembre 2021, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 7 juin 2021, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Affaires Générales

- Adhésion à la plateforme Alsace Marchés Publics
- Rapport annuel 2020 sur la qualité et le prix du service public d'eau potable sur le périmètre Erstein Nord
- Rapport annuel 2020 sur la qualité et le prix du service public d'assainissement
- Rapport annuel 2020 du Syndicat Mixte Ehn - Andlau - Scheer
- Rapport annuel 2020 sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets
- Palmarès de fleurissement - Année 2021
- Désignation d'un référent territorial « ambroisie »

---

## Finances

- Mise à jour du tableau de classement de la voirie communale - Année 2021.

---

## Divers

- Programme pluriannuel du SDEA
- Foyer Club
- Bénédiction de l'église et inauguration de la place du Souvenir
- Travaux d'automne
- Courrier de la Région Grand Est
- Bistro-truck
- Consultation citoyenne
- Rapports des Commissions et tour de table

---

## Séance du 4 octobre 2021

Lors de la séance du 4 octobre 2021, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu des séances du conseil municipal du 6 septembre 2021 ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Divers

- Fête des Aînés
- Sondage des Parents Associés de Limersheim
- Présentation de la synthèse de la consultation citoyenne
- Rapports des Commissions et tour de table

## Séance du 8 novembre 2021

Lors de la séance du 8 novembre 2021, le Conseil Municipal a procédé à l'approbation du compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 octobre 2021, ainsi qu'à la signature du registre.

Plusieurs points sont débattus, à savoir :

---

## Administration Générale

- Rapport annuel 2020 de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein
- Restitution aux communes de la compétence « Garderie du matin et de fin de matinée »

---

## Finances

- Augmentation à 5% du taux de la part communale de la taxe d'aménagement pour les zones d'activités économiques
- Acceptation d'un don de la Fabrique de l'église pour le co-financement des travaux

---

## Divers

- Fête des Aînés 2021
- Marché d'éclairage public
- Travaux communaux
- Cérémonie du 11 novembre 2021 et vœux 2022
- Tour de table



## Compte Administratif 2020

Le Compte Administratif 2020 se clôture avec un excédent de 152 595,57 € à reporter au Budget Primitif 2021, grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité.

Il caractérise la gestion (dépenses et recettes) effectuée par le Maire qui ne participe pas, conformément aux dispositions réglementaires, à son approbation par le Conseil Municipal.

Il a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence de l'Adjoint au Maire, Monsieur Pierre GIRARDEAU.

## Budget Primitif 2021

Le Budget Primitif 2021 s'équilibre en recettes et en dépenses à 617 688,38 € se répartissant de la façon suivante :

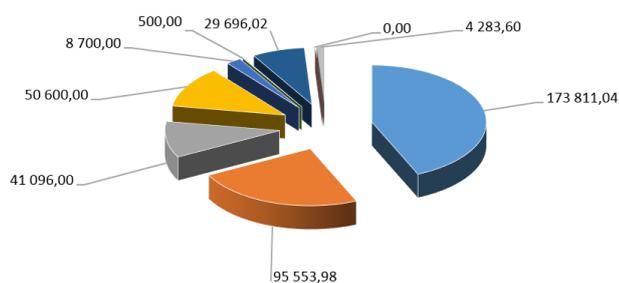
**Fonctionnement : 400 230,64 €**

**Investissement : 217 457,74 €**

Le budget 2021 a été voté à l'unanimité des membres présents et représentés du Conseil Municipal, sous la présidence du Maire, Monsieur Stéphane SCHAAL.

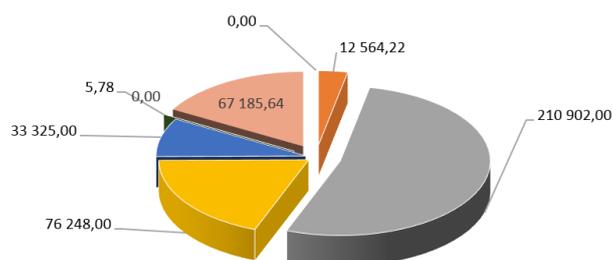
## Fonctionnement

### Dépenses de Fonctionnement



- Charges à caractère général (173 811,04 €)
- Charges de personnel et frais assimilés (95 553,98 €)
- Atténuations de produits (41 096,00 €)
- Autres charges de gestion courante (46 790,00 €)
- Charges financières (8 500,00 €)
- Charges exceptionnelles (500,00 €)
- Dépenses imprévues (29 696,02 €)
- Virement à la section d'investissement (0,00€)
- Opération d'ordre budgétaire (4 283,6 €)

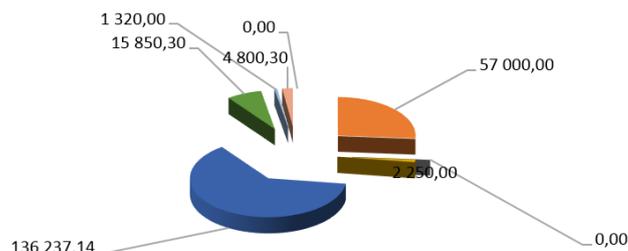
### Recettes de Fonctionnement



- Atténuations de charges (0,00 €)
- Produits des services, domaine et ventes diverses (12 564,22 €)
- Impôts et taxes (210 902,00 €)
- Dotations, subventions et participations (76 248,00 €)
- Autres produits de gestion courante (33 325,00 €)
- Produits financiers (5,78 €)
- Produits exceptionnels (0,00 €)
- Excédent de fonctionnement reporté (67 185,64 €)

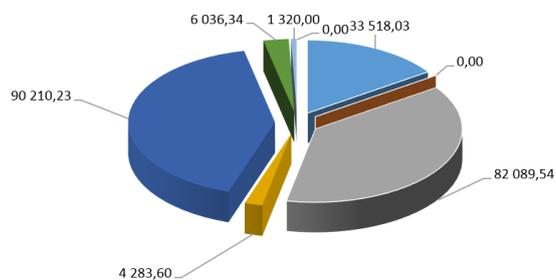
## Investissement

### Dépenses d'investissement



- Dotations, fonds divers et réserves (0,00 €)
- Emprunts et dettes assimilés (57 000,00 €)
- Immobilisations incorporelles (0,00 €)
- Subventions d'équipement (2 250,00 €)
- Immobilisations corporelles (136 237,14 €)
- Dépenses imprévues (15 850,30 €)
- Opérations patrimoniales (1 320,00 €)
- Déficit d'investissement reporté (4 800,30 €)

### Recettes d'investissement



- Dotations, fonds divers et réserves (33 518,03 €)
- Emprunts et dettes assimilés (0,00 €)
- Subventions d'investissement (82 089,54 €)
- Opération d'ordre budgétaire (4 283,60 €)
- Excédent de fonctionnement capitalisé (90 210,23 €)
- Autres subv. d'investissement non transférables (6 036,34 €)
- Opérations patrimoniales (1 320,00 €)
- Excédent d'investissement 2020 reporté (0,00 €)

## La dette communale

La dette de la Commune s'élève au 1<sup>er</sup> janvier 2021 à 504 174,82 €, soit environ 765,06 € par habitant (Population légale au 01/01/2021 : 659 habitants).

Le remboursement annuel (intérêts et capital) a été de 65 120,48 €.

Pour information, les emprunts en cours se répartissent de la manière suivante :

- 1) Travaux de construction du complexe scolaire  
3 emprunts en cours  
Echéances : 2024 - 2025 et 2027  
Total du restant dû : 182 726,18 €
- 2) Réhabilitation du bâtiment 4 place de l'Eglise  
1 emprunt en cours  
Echéance : 2038  
Total du restant dû : 272 651,15 €

*Cet emprunt contracté en 2018 pour un montant de 300 000 € dans le cadre de la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne mairie a été débloqué pour un montant de 200 000 €.*

*Les 100 000 € restants permettent de financer la part communale dans le cadre de la rénovation de l'église en attendant le reversement des subventions et du fond de compensation de la TVA en 2021 - 2022.*

- 3) Rénovation de l'église Saint Denis  
1 emprunt en cours  
Echéance : 2030  
Total du restant dû : 48 797,49 €

*Ce prêt représente une part d'apport de la paroisse Saint Denis et la paroisse rembourse la Commune du montant des annuités, permettant ainsi de ne pas grever le budget communal (remboursement 2021 : 5 205,04 €)*



## Remarque

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2020, Budget Primitif 2021 de la Commune et du CCAS) sont consultables en Mairie.

Le Maire et les Adjointes se tiennent à votre disposition pour vous fournir toutes les précisions utiles.

## Les taux de la Commune en 2021

À compter de l'année 2021, la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes, mais par l'État.

En contrepartie, le taux des Taxes Foncières sur les Propriétés Bâties (TFPB) 2020 du département (13,17%) est transféré aux communes.

Par conséquent, le nouveau taux de référence 2021 de TFPB de la Commune de Limersheim est de 17,13 % (soit le taux communal de 2020 : 3,96 % + le taux départemental de 2020 : 13,17%).

Le Conseil Municipal a décidé de prendre acte du nouveau taux de référence de TFPB (taux communal 2020 + 13,17%) et **de ne pas augmenter** les taux d'imposition en 2021

Les taux communaux pour l'année 2021 sont :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 17,13 %

Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties 32,96 %



## Dotation Globale de Fonctionnement

Pour information, la dotation globale de fonctionnement, versée par l'Etat cette année 2021, a encore été réduite dans le cadre de la participation des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics. (-2,62 % par rapport à l'année 2020 soit 1 355,00 € de moins de recettes).

*Une baisse de 25 405,00 € depuis 2014.*

## Au revoir Yann

Engagé en mai 2007 à la Commune de LIMERSHEIM en tant qu'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe en qualité d'ouvrier communal, Yann STIEGER a quitté son poste au mois de février 2021 après 14 années au service de notre Commune afin de construire son nouveau projet de vie.

Dévoué et engagé pour la Commune, Yann a œuvré à embellir notre village par ses fleurissements d'été, la mise en place des décorations de Noël, l'entretien de notre village et de son patrimoine bâti...

Par ces quelques mots, la municipalité et l'ensemble des habitants de Limersheim tiennent à le remercier pour son investissement et nous lui souhaitons une bonne route, ainsi qu'à Amélie, sa compagne, dans leur nouvelle aventure bretonne.

Quelques photos souvenir .....



## Bienvenue à Jérôme

Jérôme KRETZ nous a rejoins au mois de juin en tant qu'adjoint technique. Ce jeune homme de 33 ans, habitant Rhinau et menuisier de formation, a pris la relève de Yann.

Depuis son arrivée, il s'est occupé de l'entretien des espaces verts communaux, de l'arrosage, du désherbage, des décorations et illuminations de Noël, ainsi que des nombreux petits imprévus du quotidien.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe communale !



## 2021 en quelques photos

Janvier 2021



Janvier 2021



Avril 2021



Juillet 2021



**28 septembre 2021**  
**Visite de Mme Annick PÂQUET**  
**Sous-Préfète de Sélestat - Erstein**



## Entretien avec Yann STIEGER, ancien ouvrier communal

### Quel est ton parcours ?

Tout a commencé il y a maintenant plus de 5 ans, en 2017, où je me suis senti soutenu et poussé par Amélie à réaliser mon rêve de gamin, à l'âge de 29 ans, devenir paysan.

Me voici donc de retour sur les bancs de l'école à partir de septembre 2017, pour suivre un Bac Pro CGEA en cours du soir, après mon travail à la mairie. J'ai obtenu mon Bac Pro en juin 2019 après l'avoir passé en candidat libre.

Ces années passées, nous nous sommes déjà rendu compte que l'on devrait quitter l'Alsace pour aller au bout de notre projet, car très peu, même aucune, exploitation à reprendre dans la région.

Nous avons donc rapidement ciblé nos recherches à cette région qui nous plaît tant : la Bretagne.

Fin d'année 2019, après tant de visites nous avons enfin trouvé notre bonheur, car il ne faut pas oublier, il y a « la ferme », mais c'est notre projet de vie à deux avec Amélie.

Nous avons ensuite commencé nos démarches durant toute l'année 2020 pour s'assurer de la viabilité du projet.

Puis il était temps de préparer notre voyage et partir à l'aventure en mars 2021.

Pour finir, j'ai effectué un stage de parrainage sur l'exploitation jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2021, tout en entamant mon long parcours à l'installation JA.

### Où est située ton exploitation ?

L'exploitation est située en centre Bretagne sur la commune de Carnoët dans les Côtes d'Armor.

### Quand as-tu commencé ?

Je me suis installé sur l'exploitation au 1<sup>er</sup> octobre 2021 en créant une EARL.

D'ailleurs je l'ai nommé l'EARL « Elsass Breizh » pour faire un clin d'œil à mes racines.

### Que cultives-tu ?

Je vais cultiver une rotation assez diversifiée avec :

- des céréales : du blé, de l'orge, du sarrasin (le fameux blé noir des galettes bretonnes) et des mélanges céréaliers de type triticale/féverole,
- du haricot et du petit pois destinés à l'industrie du surgelé ou de la conserverie,
- de la pomme de terre plant.

### Quelle est la surface cultivée ?

J'ai au total 106 hectares de SAU répartis sur 83 hectares cultivables et 23 hectares de prairie permanente.

### Cela représente combien de tonne de récolte ?

Difficile à dire, ça dépend de beaucoup de facteurs et des années.

En moyenne, historiquement, mon prédécesseur produisait :

- avec +/- 45 hectares et 40 quintaux/hectare de rendement sur toutes céréales confondues, on peut espérer dans les 180 T récoltées.
- pour les haricots, +/- 15 Ha et 10 T/Ha, ça représente dans les 150 T récoltées.
- pour les petits pois, +/- 15 Ha et 5 T/Ha, ça représente dans les 75 T récoltées.
- pour les pommes de terre, +/- 8Ha et 45T/Ha, ça représente dans les 360 T récoltées.



### Travaillais-tu tout seul ou as-tu des employés ?

Je travaille seul. La majorité des travaux sont mécanisables et le matériel présent sur l'exploitation me permet d'être relativement autonome, hormis les travaux de récolte que je sous-traite à une ETA, ainsi que la plantation des pommes de terre.

En revanche, j'ai une aide courageuse : Amélie qui, quand elle le peut, après son boulot d'infirmière, n'hésite jamais à mettre la main à la pâte quand j'ai besoin d'aide.



## Approximativement, tu travailles combien d'heures par semaine ?

Alors ça dépend des périodes. Il y a deux énormes pics de travaux du mois de mars jusqu'en mai, lors des semis, et du mois de juillet jusqu'en septembre après les récoltes, où l'on peut facilement travailler plus de 60 heures/semaine.



Autrement, je travaille une quarantaine d'heures par semaine. L'inconvénient, c'est qu'on travaille beaucoup en fonction de la météo, donc ça peut arriver qu'on travaille le dimanche et jours fériés.

## Peux-tu décrire une journée type ?

Depuis que je suis en Bretagne, mes journées commencent quasiment toutes de la même manière. Je marche une centaine de mètres sur une petite colline qui surplombe nos terres et j'admire, l'esprit vide, la vue qui est chaque jour différente. Les journées commencent en douceur.

Et puis après, ça dépend des jours et des travaux à réaliser. Je vais au hangar pour préparer le matériel et pars au champ pour la journée.



## Pourquoi avoir choisi ce métier ?

Quoi de plus gratifiant que de travailler la terre pour nourrir les gens ?

Et puis c'est un métier tellement polyvalent où il faut pouvoir porter plusieurs casquettes : agronome, machiniste, mécano, gestionnaire etc... On y passe beaucoup de temps, à vrai dire, on est en permanence au travail. C'est un métier qu'on ne peut que faire par passion.

## Quelle tâche trouves-tu la plus difficile ?

Sans hésiter : la paperasse. En rentrant des champs je pense ma journée terminée, mais non, il y a encore du bureau à faire. J'adore ça... Et quand on parle d'heure de travail par semaine, je ne compte pas ces heures-là.

## Comment trouves-tu la Bretagne ?

J'adore la campagne bretonne. Mon exploitation est située au cœur de mes terres, entourées de ces haies bocagères. On y croise tous les jours jusque devant la maison toute sorte de gibier. Il y a même une chouette hulotte qui a élu domicile dans l'arbre en face de la maison, c'est vraiment un endroit paisible. Là, je ne parle que de chez nous. On a encore tellement de belles choses à découvrir !

## Est-ce que Limersheim et l'Alsace te manquent ?

Bien sûr que l'Alsace me manque, mais surtout Limersheim, qui restera toujours mes racines !!!

Tous les gens que je côtoyais au quotidien, les pompiers (tant dans l'opérationnel que le festif, où j'ai passé tellement de moments inoubliables avec quelques trous de mémoire je l'avoue), Richard que je croisais quasiment tous les matins de retour du pain et que j'adorais tellement écouter parler de la vie d'antan qu'il a vécue, et j'en passe...

Bref, j'ai eu le plaisir de travailler et de m'épanouir durant 13 belles années à la Mairie, entouré de vous, tous les Limersheimois, et il ne se passe pas une journée sans que j'ai une pensée pour l'un d'entre vous.

Aujourd'hui je réalise mon rêve à 1 000km, loin de vous, de tous mes proches et surtout mes parents, qui me manquent tant, eux aussi Limersheimois...

Ce n'est pas un adieu, mais juste un au revoir ! Je passerais chaque année pour les fêtes de fin d'année vous rendre visite !!!



Comme on dit ici : allez, « Kenavo » !!

Yann STIEGER

# École de Limersheim

Pour l'année scolaire 2021/2022, l'effectif est de 41 élèves pour les deux classes de l'école de Limersheim.

## Les effectifs des deux classes de l'école

### Classe 1

Mme Fabienne GREVILLOT, professeur des écoles, titulaire du poste, exerce ses fonctions à plein temps. L'enseignante est activement secondée par Mme Agnès MORITZ, ATSEM.

La classe accueille 20 élèves.

Petite section	6 élèves
----------------	----------

Moyenne section	6 élèves
-----------------	----------

Grande section	5 élèves
----------------	----------

Cours préparatoire	3 élèves
--------------------	----------

Les élèves de la petite section ne sont en classe que le matin.



## Pôle Sud - Spectacle Improésie le 4 février 2021

Kristine et Béatriz nous ont présenté un spectacle intitulé « Improésie ». Une artiste a imité des cris d'oiseaux et a dansé. L'autre a imité un scientifique, lisait des papiers et les étendait sur un fil à linge. Elle avait un livre avec les noms des oiseaux. On a appris le nom des oiseaux. A la fin, elles nous ont demandé d'essayer de faire comme elles.

Lou, Florian et Jules



### Classe 2

La classe de Mme Abigaëlle RIEHL, professeur des écoles et directrice de l'école de Limersheim, accueille 21 élèves.

Cours élémentaire 1	5 élèves
---------------------	----------

Cours élémentaire 2	8 élèves
---------------------	----------

Cours moyen 1	3 élèves
---------------	----------

Cours moyen 2	5 élèves
---------------	----------

## Horaires de l'école

Les horaires sont : Lundi - mardi - jeudi et vendredi de 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h00.

## Les intervenants dans l'école

Mmes Bernadette SEURET et Marie-Pascale GAMBARELLI assurent l'enseignement de la religion du CP au CM2. La religion instruite est catholique.

## Piscine : juin 2021

On est allé à la piscine d'Erstein avec la classe 2 de l'école en bus tous les vendredis matins, à partir du mois de juin. Il y avait plusieurs groupes : le groupe des tortues, des dauphins et des requins.

On a appris à être plus à l'aise dans l'eau et à progresser. La première entrée dans l'eau était un peu fraîche mais on s'y est habitué.

Le dernier jour, on s'est bien amusé : on a eu des frites, des tapis troués et des planches et on a pu faire du toboggan.

Liza, Franck et Yoann.

*Les Filles d'Aplomb -  
Spectacle Improésie  
Salle de motricité de l'école*

## Nature en scène juin à décembre 2021

Kristine est venue à l'école pour faire un projet avec tous les élèves de l'école, sur la nature et la danse.

Avec la classe 2, nous sommes allés en sortie et nous avons dansé avec les arbres. Puis, lors de la deuxième séance, nous avons dû inventer une chorégraphie qui représente une scène avec des oiseaux en hiver.

Nous n'avons pas encore fini la chorégraphie, Kristine doit encore venir deux fois.



Sortie danse avec les arbres

Capucine,  
Louise et Noémie D.

Passage collectif de la chorégraphie



## La rentrée en musique septembre 2021

Jeudi 2 septembre nous avons la rentrée des classes. Abigaëlle nous a fait écouter une musique « La danse de la rentrée de Madame Céline ».

Ensuite nous avons dû la chanter et apprendre la danse. Puis nous avons arrêté la danse pour commencer un nouveau chant : « Pick a bale of coton ».

Voici les paroles:

« *Jump down turn around pick a bale of coton,  
Jump down turn around pick a bale a day  
O Lordy pick a bale of coton,  
O Lordy, pick a bale a day* ».

Cette chanson était chantée par les esclaves quand ils ramassaient du coton pour se donner du courage.

Capucine et Noémie D.

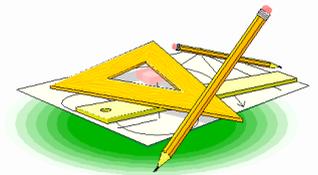
## Ecole Nature : les vendredis depuis septembre 2021

Le vendredi matin, nous faisons classe dans la nature. On est à l'extérieur, on travaille en petits groupes. On fait du français et des maths avec maîtresse et on découvre la nature avec Bernadette et Marie-Pascale : on a découvert les paysages de Limersheim.

Léonore, Clément, Maël D., Maxence



Léonore et Lucas travaillent sur les espacements entre les points.



Sortie à la découverte des paysages de Limersheim



## Handball avec Sophie : septembre / octobre 2021

On jouait tous les jeudis matins. Sophie, l'intervenante, nous a appris les règles du handball, à jouer collectivement et à bien se placer sur tout le terrain. On s'est améliorés de séance en séance.

On a fait des matchs équitables qui duraient entre 4 et 5 minutes. Chaque équipe a affronté toutes les autres équipes.

Notre intervenante était très gentille et lors des matchs elle a assoupli certaines règles.

Aymerick, Maël M.

## La semaine du goût : octobre 2021

Pour la semaine du goût, nous sommes allés visiter le verger école de Limersheim. Etienne Binnert nous a fait goûter des pommes. Elles étaient trop bonnes ! Il nous en a donné pour l'école.



*Les enfants dans le verger école*

La semaine suivante, nous sommes allés au jardin d'Angèle. Elle nous a donné du piment, on a goûté des tomates.

Elle nous a donné des légumes pour faire une soupe, une ratatouille et des légumes crudités.

Merci Etienne et Angèle !

Léonore, Clément, Maël D., Maxence



*A la découverte des légumes d'Angèle*



*La réalisation de la soupe et de la ratatouille*

Des photos en vrac...



Jeux dans la neige - hiver 2021



Participation à l'opération :  
Origami for life - février 2021  
Avec l'aide de Céline Albert



Bricolage de Pâques pour décorer  
le village - mars 2021



Défi à Vélo pour la planète - mai 2021



# État Civil

## Naissances

Cette année 2021 a été marquée par l'arrivée de 8 bébés à Limersheim.



*Félicitations aux heureux parents.*





Martine SCHMITT  
Eric WALTER  
15 mai 2021



Sophie JACQUIN  
Jean-Philippe JOBERT  
3 juillet 2021



Delphine PERRAUD  
Olivier TATESSIAN  
10 juillet 2021



Marie JAREMCZUK  
Mathieu SCHAEFFER  
11 juillet 2021



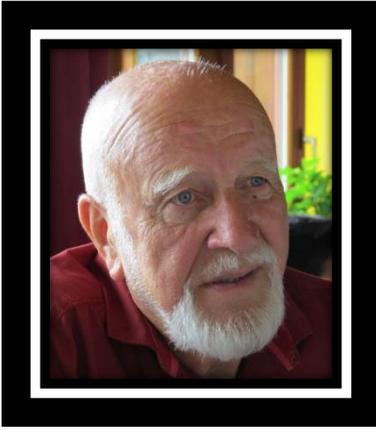
Charlotte JUNG  
Florian BROBECKER  
30 juillet 2021



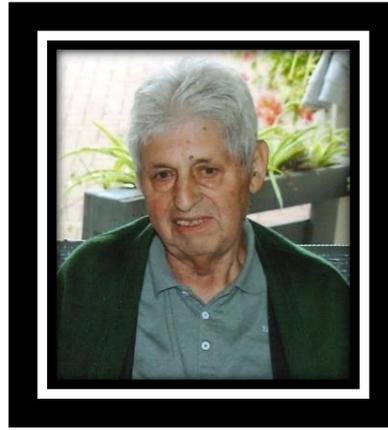
Ilona KOROLENKO  
Julien MAYER  
17 septembre 2021



*Félicitations aux jeunes mariés.*



**Gérard GRIENENBERGER**  
à l'âge de 84 ans  
30 janvier 2021  
Habitant de Hindisheim



**Manuel FLORIDO ALVES**  
à l'âge de 84 ans  
17 mars 2021



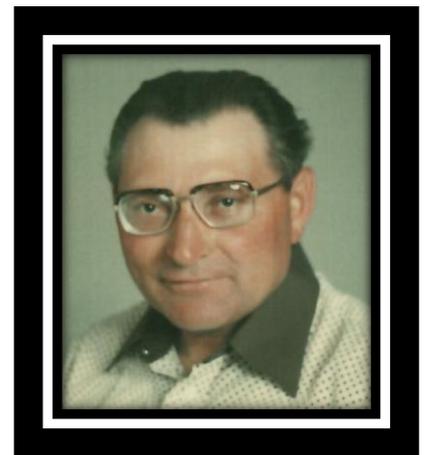
**Joséphine FOESSEL**  
à l'âge de 88 ans  
18 mai 2021



**Hélène FOESSEL ép. WALTER**  
à l'âge de 86 ans  
26 juillet 2021



**Marlyse KOENIG ép. GRAND**  
à l'âge de 89 ans  
1<sup>er</sup> août 2021



**Ernest WALTER**  
à l'âge de 88 ans  
18 octobre 2021

**Grands anniversaires**

**80 ans**

Gérard VOLLMER	13 mars 2021
Antoine ROOS	11 juillet 2021
Louis GRAD	2 décembre 2021
Albert NEUBAUER	15 décembre 2021

**85 ans**

René FOESSEL	28 janvier 2021
Maurice HAMM	6 avril 2021
Erwin BINNERT	15 décembre 2021

*Une pensée profonde aux familles endeuillées*

**90 ans**

Martina BEYHURST	25 janvier 2021
Léon FOESSEL	19 février 2021

**91 ans**

Louise MUTSCHLER	9 février 2021
Lucie ISSENHART	22 avril 2021
Mathilde SCHAAL	7 décembre 2021



## Nouveaux arrivants

Il est important de rappeler que Limersheim, comme d'autres communes d'Alsace-Moselle, possède un fichier domiciliaire. Il est strictement confidentiel et est utilisé dans le cadre des convocations pré-scolaires, du recensement militaire, pour diverses manifestations municipales comme le Repas des Aînés...

**Vous êtes nouvel arrivant :** pour être inscrit au fichier domiciliaire, présentez-vous au secrétariat de mairie avec votre livret de famille ou une carte d'identité et un justificatif de domicile.

**Vous avez changé d'adresse dans la commune ou vous l'avez quitté,** pensez à prévenir le secrétariat de mairie en indiquant votre nouvelle adresse.

**Attention, cette démarche n'entraîne pas d'inscription automatique sur la liste électorale.**

Mike KELLER Aline KELLER Louisa KELLER Marco KELLER Emilio KELLER 29 A, rue Circulaire	15/07/2019	Théo BARABINOT 69, rue Circulaire	29/01/2021
Camille RIEG Valentin GENEWE 1, rue Valpré	01/09/2020	Julien BURCKEL 8, rue Binnen	14/02/2021
Jean-Philippe JOBERT Sophie JACQUIN Gauthier JOBERT 8 A, rue Circulaire	01/10/2020	Vincent HEINRICH Marie-Laure MIESCH 8 A, rue Circulaire	10/07/2021
Delphine PERRAUD Olivier TATESSIAN Louis TATESSIAN Hugo TATESSIAN 12 B, rue Circulaire	19/12/2020	Clémence CANEL Vincent GUILLEMIN 2, rue du Verger	30/07/2021
Véronique MEYER 10, rue des Charmes	28/01/2021	Monica LEOPOLD Jean-Luc LEOPOLD 3 A, rue des Platanes	10/08/2021
		Roxane LEICK Jérôme GUICHARD Jade GUICHARD 8 A, rue Circulaire	23/10/2021



## Décoration du village 2022

Limersheim est doté depuis de nombreuses années de décorations « maison » mais également de décorations acquises auprès d'autres communes qui permettent d'égayer le fleurissement annuel et certaines périodes de l'année (Pâques et Noël).

A compter de 2022, la municipalité souhaite lancer un appel aux bénévoles à l'esprit créatif qui auraient envie de réaliser de nouveaux décors pour embellir le village lors des manifestations annuelles.

Vous pouvez vous inscrire en envoyant un courriel à la mairie ([mairie@limersheim.net](mailto:mairie@limersheim.net)) et nous vous recontacterons lorsque les dates seront fixées.

D'avance merci aux villageois qui souhaitent relever ce nouveau défi créatif !

RECHERCHE  
RECHERCHE

BÉNÉVOLES  
BÉNÉVOLES

## Déclarations préalables et Permis de construire 2021

Les formulaires d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, certificat d'urbanisme, etc..) font l'objet de mises à jour régulières. Les versions en vigueur sont disponibles sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

⇒ Les plans cadastraux sont également disponibles à l'adresse [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

⇒ Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est disponible à l'adresse [www.atip67.fr](http://www.atip67.fr) rubrique « Documents d'urbanisme ».

### Permis de Construire



(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)



Demandeur	Objet	Décision
APRAHAMIAN Adrien	Construction d'une maison d'habitation Rue de la Gare	A : 19/10/2020
Commune de Limersheim	Création d'un SAS 10, rue du Vin	Annulé en date du 19 novembre 2020
ALBERT Patrice	Extension de la maison d'habitation 4, rue des Frênes	A : 18/02/2021
KEIFLIN Frédéric	Modification de la toiture du permis initial Rue Haute	A : 01/04/2021
WENDLING Michael	Création d'un garage et d'un auvent 58, rue Circulaire	A : 28/06/2021
DEBLED Arnaud	Réhabilitation et extension d'un garage existant et construction d'une piscine 28 B, rue Circulaire	A : 24/09/2021
KOVALEVITCH Igor	Construction d'une terrasse 74 A, rue Circulaire	A : 18/11/2021

### Déclarations préalables



(A : Accord - R : Refus - T : Accord Tacite)



Demandeur	Objet	Décision
Commune de Limersheim	Création d'un SAS 10, rue du Vin	A : 03/12/2020
ZEIL Hervé	Création d'une piscine 5 A, rue du Fossé	A : 07/12/2020
LESAGE Laurent	Création d'une piscine 11, rue Binnen	A : 09/12/2020
LEVY Jean-Jacques	Création d'une piscine 14, rue du Verger	A : 09/12/2020
LUTZ Jean-Marie	Remplacement du portail 39, rue Circulaire	A : 28/01/2021
CALMEJANNE Pierre	Mise en place d'un portail 20, rue du Verger	A : 11/02/2021
FOESSEL Mathieu	Ravalement de façade 2 A, rue Binnen	A : 25/02/2021
DIEBOLT Jérémie	Réfection de façade 46, rue Circulaire	A : 11/03/2021
MEYER Véronique	Édification d'une clôture 10, rue des Charmes	A : 01/04/2021
CAYE Thierry	Remplacement de 4 fenêtres par 4 baies vitrées 10, rue Valpré	A : 01/04/2021
ZIMMERMANN Jonathan	Création d'une piscine 2, rue des Cerisiers	A : 01/04/2021
DEUTSCHMANN Adrien	Édification d'une clôture 13, rue du Verger	A : 22/04/2021
BACH Bruno	Création d'une pergola 14 B, rue des Noyers	A : 29/04/2021

KIMMENAUER Frédéric	Création d'une pergola 8 A, rue Circulaire	A : 29/04/2021
VOLLMER Gérard	Ravalement de façade, édification d'une clôture et transformation d'un carport en garage 4, rue des Noyers	R : 03/05/2021
KIEFFER Philippe	Ravalement séchoir à tabac 12, rue Binnen	A : 25/05/2021
HAMM Emmanuel	Mise en place d'une clôture 1 A, rue de la Boulangerie	A : 24/06/2021
ALLIANCE TBL NOVITA	Installation de panneaux photovoltaïques 3, rue des Noyers	A : 20/07/2021
RAPP Alexis	Création d'une piscine 15, rue du Verger	A : 22/07/2021
WENDLING Sylvie	Installation d'une pergola bioclimatique 7, rue du Verger	A : 17/08/2021
PORCHERET Francis	Changement tuiles et gouttières 19, rue Valpré	A : 17/08/2021
Commune de Limersheim	Édification d'une clôture et d'un abri à vélos 4, place de l'Église	A : 17/08/2021
PORCHERET Francis	Pose de générateur photovoltaïque 19, rue Valpré	A : 16/09/2021
JOSSEAUME Guy	Création de piliers de soutènement 30, rue Circulaire	A : 23/09/2021
HUGEL Christophe	Pose d'un générateur photovoltaïque 31 B, rue Circulaire	A : 25/10/2021
ISSENHART Mathieu	Division en vue de construire 32, rue Circulaire	A : 28/10/2021
GRAD Pascale	Création d'une pergola 8, rue des Frênes	A : 09/11/2021

## Dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis 2016, de nombreuses démarches administratives sont proposées en ligne, permettant aux usagers d'accéder au service public de manière rapide et simplifiée, avec les mêmes garanties de réception et de prise en compte de leur dossier. C'est le principe de saisine par voie électronique (SVE).

Au 1er janvier 2022, la SVE s'appliquera aux demandes d'autorisations d'urbanisme (Permis de construire, d'aménager et de démolir, déclaration préalable et certificat d'urbanisme) avec la capacité pour toutes les communes de recevoir les demandes sous forme dématérialisée.



Dans le Bas-Rhin, nous sommes 462 communes, dont Limersheim, accompagnées par l'ATIP (l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique) pour mettre en place la dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme et proposer un téléservice performant au profit des particuliers comme des professionnels.

Grâce à la dématérialisation, vous pourrez saisir et déposer toutes les pièces d'un dossier directement en ligne, à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée. Plus besoin d'imprimer vos demandes en de multiples exemplaires, d'envoyer des plis en recommandé avec accusé de réception ou de vous déplacer durant nos horaires d'ouverture : en déposant en ligne, vous réaliserez des économies de papier, de frais d'envoi et de temps. Vous pourrez également suivre en ligne l'avancement du traitement de votre demande, accéder à nos courriers, etc. Une fois déposée, votre demande sera instruite de façon dématérialisée pour assurer plus de fluidité et de réactivité dans son traitement.

Nos services restent vos interlocuteurs de proximité pour vous guider avant le dépôt de votre dossier, mais aussi pendant et après l'instruction de votre demande.

Des informations complémentaires, en particulier l'accès au portail du téléservice, seront disponibles d'ici la fin d'année et en janvier 2022 en mairie et sur le site internet de la commune.

Pour aller plus loin : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme>

## Travaux communaux réalisés en 2021

### Travaux en régie réalisés par l'équipe municipale 2021

**ATTENTION  
TRAVAUX**

Comme chaque année, la Commune de Limersheim a encore réalisé quelques travaux en régie.

Ces travaux sont réalisés majoritairement par notre ouvrier communal Yann puis Jérôme, mais également souvent par les adjoints, Pierre et Bernard.

**Merci à eux pour cet investissement.**

Cette année, la liste des travaux en régie se résume aux chantiers suivants :

- Travaux à l'école :
  - Divers travaux d'entretien durant les vacances scolaires
  - Réalisation d'une patère pour la classe 1
- Place du souvenir :
  - Préparation des espaces verts pour les années 2021 et 2022
  - Mise en place du panneau « place du Souvenir »
  - Mise en place des bacs à fleurs et bancs
- Mairie :
  - Mise en place d'un nouveau système WIFI
- Éclairage public :
  - Rénovation des illuminations de Noël
  - Démontage et pose de candélabres
- Bâtiment ancienne école, place de l'église :
  - Pose d'une nouvelle clôture



Avec le départ de Yann en février et l'arrivée de notre nouvel ouvrier communal Jérôme, les travaux en régie ont été un peu diminués cette année.

### Aménagement de l'entrée du village

Comme indiqué dans le Blattel de l'année dernière, l'aménagement de l'entrée du village et de la zone de tri sélectif a vu le jour avec la pose de 6 containers enterrés. Ces travaux ont été réalisés et financés par la Communauté des Communes du Canton d'Erstein pour un montant de 49 636,80 € TTC.



La Commune a, quant à elle, financé la démolition de la dalle en béton pour un montant de 480,00 € TTC et a décidé de procéder à la pose d'enrobés sur le reste du carrefour afin de faciliter l'entretien à venir de cette zone pour un montant de 3 230,80 € TTC.

Les travaux de finitions, à savoir la mise en place de la terre végétale sur l'ensemble de la surface, n'ayant pu être réalisés au cours de cette année le seront au printemps sous la forme d'un chantier en régie.

## Aménagement de l'accès aux logements de la place de l'Eglise

Pour terminer notre chantier de rénovation du bâtiment de la place de l'Eglise avec la création de 2 logements et afin de se conformer aux règles du Plan Local d'Urbanisme, la Commune de LIMERSHEIM a procédé cette année à la réalisation de l'aménagement extérieur du bâtiment par la création de 2 places de stationnement par logement.



Ces travaux d'aménagement ont été réalisés par la société COLAS, pour un montant de 27 265,84 € TTC.

Les travaux de mise en place de la clôture ainsi que la réalisation d'un abri à vélo seront organisés en régie soit fin 2021 ou début 2022.



## Journée de fleurissement 2021

A l'instar des années précédentes et suite au départ de Yann avant les plantations de fleurissement 2021, le Conseil Municipal a décidé de réaliser les plantations.

Aussi, rendez-vous était donné le samedi 22 mai pour le remplissage des divers espaces fleuris d'après les plans de plantations réalisés par Yann avant son départ.

L'équipe municipale a été rejointe par quelques habitants de Limersheim que nous remercions encore une fois pour leur aide.

Cette journée s'est terminée avec un moment de convivialité avec l'ensemble des participants.

Pour l'année 2022, il a été décidé de renouveler cette opération.



## Ouverture de la cantine scolaire à l'école de LIMERSHEIM

Le 17 novembre 2020 ont démarré les travaux de fondations et réseaux, puis les éléments préfabriqués de la cantine scolaire de LIMERSHEIM ont été livrés le 5 janvier 2021.

Après seulement 1 mois de travaux intérieurs, cette structure a ouvert ses portes aux enfants de Limersheim et Hindisheim début février.

Ainsi, 24 à 31 enfants de Hindisheim et 11 à 13 enfants de Limersheim sont accueillis chaque jour dans cette nouvelle structure. Ces enfants, en raison de la pandémie et des protocoles sanitaires, déjeunent en plusieurs services.

Ces travaux ont été réalisés et financés par la Communauté des Communes du Canton d'Erstein pour un montant de 177 000,00 € TTC (hors mobilier).



## Travaux programmés pour l'année 2022

Pour l'année 2022, quelques travaux sont déjà prévus et programmés. Ils seront encore à confirmer lors de l'adoption du budget 2022, qui sera voté en avril prochain.

Ces travaux pré-inscrits seront :

- Dernière tranche d'éclairage public
- Étude pour la réalisation de la voirie de la rue des Platanes
- Divers travaux d'enrobés (réfection de trottoirs et autres)
- Travaux de signalisation
- Divers travaux non définis à ce jour



Des travaux de concessionnaires de réseaux (SDEA) entraîneront également des interventions de la part de la Commune en 2022 et dans les années à venir.



# INFOS TRAVAUX

## Bibliothèque, année mitigée dans notre point lecture!!

L'accueil du public a été règlementé par les consignes sanitaires, cependant du fait de notre appellation **point lecture** et de la modeste surface de notre local, nous avons échappé à l'obligation de demander un pass sanitaire à ceux qui franchissent la porte de nos locaux.

Tous les vendredis, tout au long de l'année scolaire, (hors confinement) Marie Pascale a organisé :

- des animations autour des thématiques de saison. Ces animations, destinées aux enfants de maternelle, sont très appréciées des enfants mais aussi des enseignants parce qu'elles s'articulent aux thématiques en cours d'étude et qu'elles leur permettent de travailler, parallèlement, en petits groupes de niveau.
- des «apéros littéraires» les vendredis avant les vacances pour la classe des primaires.
- des entraînements à la lecture pour la participation aux «champions de la lecture»

*Entraînements fructueux puisque Clément Albert de CM2 a été lauréat.*



Dans ce cadre, les échanges de livres ont lieu chaque semaine, l'enregistrement est géré par Aurélie notre bibliothécaire.

### La Journée mondiale du tricot

Le 12 juin a eu lieu notre traditionnelle **rencontre Tricot** dans le cadre de **La journée mondiale du tricot**.

Sylvie a toujours grand plaisir à organiser et à communiquer autour de cette rencontre conviviale où on échange conseils, ouvrages et boissons fraîches.



### Des rencontres lecture à la bibliothèque des rues

3 sympathiques soirées autour de la vieille armoire les 26 août, 23 septembre et 28 octobre. Menées par Adélaïde et Bernadette, ces soirées ont permis à chacun (enfants et adultes) de présenter un livre et d'en lire un extrait.

De quoi donner des idées de lecture, idées qui sont affichées dans les vitrines de la bibliothèque.



Nous attendons impatiemment les consignes pour organiser une nouvelle nuit de la lecture le samedi 22 janvier. La thématique sera : **Aimons toujours! Aimons encore!!**

### Rappel des heures d'ouverture

Hors vacances scolaires

- Lundi: 15h45/16h45
- Mercredi: 11h/12h
- Vendredi : 15h45/16h45
- Samedi : 14h/15h

Vacances scolaires

- Samedi: 14h/15h



Les bénévoles : Aurélie Hurstel, Bernadette Seuret, Chantal Diebolt, Christelle Diebolt, Julie Lazerus, Marie-Jeanne Hennes, Marie Pascale Gambarelli, Patricia Josseume et Sylvie Stoltz

### Biodéchets

À partir de 2022, participez à un nouveau geste de tri!

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein met en place la **collecte de biodéchets en apport volontaire** sur le territoire du Pays d'Erstein!

#### Les biodéchets, qu'est-ce que c'est?

Les épluchures et autres restes de repas représentent une grande partie des déchets de votre bac à ordures ménagères.

Leur collecte permettra leur valorisation énergétique par méthanisation. Ainsi, ils deviennent une source d'énergie renouvelable sur notre territoire.

#### De nouvelles bornes pour déposer vos biodéchets dans votre commune

Elles seront mises en place sur des endroits choisis pour leur proximité et leur facilité d'accès. Elles permettront le stockage des biodéchets avant collecte dans les meilleures conditions d'hygiène.

#### Des kits biodéchets pour faciliter le geste de tri

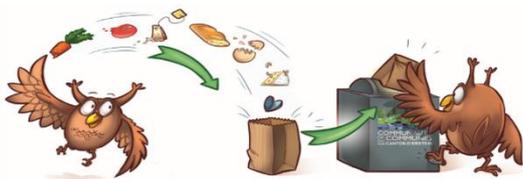
Une campagne de distribution de kits biodéchets aura lieu au début de l'année 2022.

Les modalités et le planning de distribution vous seront expliqués à travers les informations de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein. Ces kits biodéchets seront composés : d'un bioseau, d'un lot de sacs kraft et d'un guide de tri.

#### Et le compostage ?

La pratique du compostage permet également de sortir une partie des biodéchets de la poubelle, elle ne doit donc pas être abandonnée.

La collecte des biodéchets en bornes vient en complément du compostage et ne vise pas à le remplacer.



\*Le territoire du Pays d'Erstein : Bolsenheim - Erstein - Hindisheim - Hipsheim - Ichtratzheim - Limersheim - Nordhouse - Osthouse - Schaeffersheim - Uttenheim

### Plan climat

On a besoin de vous !

Dans le but de co-construire le plan d'actions de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la Communauté de Communes du Canton d'Erstein souhaite identifier les citoyens et autres acteurs déjà engagés - ou qui souhaiterait s'engager au travers d'un projet - sur les questions d'adaptation au dérèglement climatique.

Ainsi, pour mieux vous connaître et entrer en contact avec vous, nous vous proposons de renseigner un formulaire disponible sur le site internet de la Communauté de Communes (<https://www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet>).

Pour plus d'informations : Vinciane Kuhn, chargée de mission climat air énergie - [plan-climat@cc-erstein.fr](mailto:plan-climat@cc-erstein.fr)

**PLAN CLIMAT**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DU CANTON D'ERSTEIN

**ON A BESOIN DE VOUS !**

Vous voulez agir pour le climat ? Vous portez un projet, vous aimeriez développer une idée ou partager votre expérience ? Rejoignez-nous !

Agissons Ensemble !

Pour en savoir plus :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON D'ERSTEIN

[www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet](http://www.cc-erstein.fr/environnement-bati-et-deplacements/le-pcaet)  
[plan-climat@cc-erstein.fr](mailto:plan-climat@cc-erstein.fr)

### Commençons par la fin !!

Novembre 2021: Cette année pas d'élections pour choisir de nouveaux élus CM1. Parmi les 3 élèves de CM1, une seule s'est proposée et nous avons accepté sa candidature. Bienvenue à Louise REBIZZI!

Nous remercions Anaïs et Emilie qui nous quittent. Leur enthousiasme, leur imagination et la qualité de leurs contributions seront certainement un atout pour leur scolarité et leur vie future!!

Notre cadeau a été choisi après concertation de la classe de primaire et des collégiens élus.



Le nouveau conseil se compose de :

- En CM1 : REBIZZI Louise
- En CM2 : DIEBOLT Noémie et DIEBOLT Maxence
- En 6<sup>ème</sup> : LUTZ SPRAUEL Eliott et ALBERT Clément
- En 5<sup>ème</sup> : CAYE Alexandre



Cette année pas de fête, pas de jeux ni de cérémonies, mais un travail de réflexion sur la sécurité dans les déplacements des enfants et aussi la création d'un lieu de détente et de rencontre pour tous, projets qu'il reste à concrétiser.

## La sécurité en circulant à pieds dans les rues du village

Après avoir répertorié les lieux dangereux lorsque nous circulons à pieds, en vélos et lorsque nous jouons, nous sommes partis à travers le village, séparés en 2 groupes, puis nous avons mis en commun nos solutions et idées pour des trajets piéton sécurisés.

Parmi les points considérés :

*L'entrée du village avec l'accès à l'abri bus*

- Le passage piéton pour accéder à l'abri bus existe déjà. On pourrait rajouter :
  - un passage piéton sur le tronçon qui dirige vers la place de l'église,
  - suggérer un trajet avec des pas peints sur le trottoir pour diriger vers la rue Circulaire
  - un passage piéton au milieu de cette jonction

Elle permettrait de rejoindre de façon sécurisée la rue du Fossé et la rue Circulaire.

*Le carrefour des rues Circulaire, Platanes et Valpré*

Les enfants disent qu'il est très difficile de savoir où marcher pour être protégé et proposent les passages piétons suivants :

- traversée de la rue Valpré
- traversée de la rue des Platanes
- traversée de la rue Circulaire avant l'entrée de la rue du Vin.

Nous avons remis ces propositions à M. Girardeau, responsable de la Commission urbanisme, patrimoine foncier et sécurité.

## Un lieu de détente et de nature pour tous !!

Les enfants du Conseil Municipal de Hipsheim nous invitent à visiter le «lieu paisible», ce jardin/verger/lieu de nature nous donnera des idées pour réaménager notre terrain de sport actuel.

Le samedi 19 juin, nous sommes accueillis par 6 des 10 conseillers Hipsheimois.



Ils nous amènent à travers la forêt pour découvrir ce lieu caché où poussent des arbres fruitiers, où les abeilles de 10 ruches peuvent butiner le petit morceau de prairies mellifère non fauchée.





Un hôtel à insectes, des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux sont placés entre les pommiers.



Nous nous amusons à identifier avec nos doigts ce qui se cache dans l'armoire «à l'aveugle».



Nous enlevons nos chaussures pour marcher pieds nus dans le sable, les écorces, la mousse, la sciure.

Deux carrés de plantes aromatiques jouxtent la mare aux batraciens où nous entendons les grenouilles. Nous faisons une petite pause pour nous rafraichir autour d'une table à pique-nique avec en cadeau un petit pot du miel des abeilles du lieu.



Nous nous retrouvons à la rentrée pour réfléchir au réaménagement de la prairie qui fait office de terrain de sport.

En nous servant de cette visite, des idées de la classe de CE/CM qui ont visité et mesuré le terrain, en y rajoutant 2 contraintes (celle du feu de la saint Jean et de la tente des

pompiers) nous imaginons, par deux, les possibilités d'aménagement.

Sans rentrer dans les détails, voilà quelques idées:

- rafraichir le terrain de foot en changeant les filets et en le délimitant à la craie
- rajouter un espace gravillonné avec des paniers de basket amovibles
- planter quelques arbres fruitiers pour les fruits et l'ombre
- prévoir des tables de pique-nique (amovibles en cas de besoin)
- imaginer un espace jeu pour les enfants avec des bancs
- construire une armoire à toucher et un sentier pieds nus
- prévoir un hôtel à insectes avec une possibilité d'installer une ruche pour un apiculteur intéressé.

Ce projet, auquel le conseil des enfants restera associé sera examiné et poursuivi dans le cadre de la Commission environnement.

### Des bacs de tri pour les piles, bouchons et stylos usagers

Nous avons décoré et installé des bacs de tri à l'entrée de l'école. 2 autres sites ont été rajoutés : à la mairie et au dépôt de pain.



# Bénédiction de l'Église Saint Denis et Inauguration de la place du Souvenir

Dimanche 10 octobre 2021, la paroisse Saint Denis et la Commune de Limersheim ont eu la joie de procéder à la bénédiction de l'Église Saint Denis et l'inauguration de la place du Souvenir.

La cérémonie a débuté par la bénédiction de l'église rénovée sous le haut patronage de Monseigneur Christian KRATZ, évêque auxiliaire de Strasbourg, suivi des discours officiels, et s'est terminée par le coupé de ruban sur la place du Souvenir.

Par ces quelques lignes nous tenons encore à remercier nos partenaires financiers, la Collectivité Européenne d'Alsace et la Région Grand EST pour le soutien apporté à notre projet commun Paroisse / Commune.

Il est important de rappeler encore que la participation financière de la paroisse a pu se faire grâce à la générosité de nombreux donateurs que nous tenons encore à remercier :

- Les associations des Donneurs de sang, Mello'HIN, et le Ardepfel kimme : 2 150,00 €
- Les dons lors de décès : 8 076,00 €
- Les dons anonymes : 6 000,00 €
- La quête au village de 2021 : 10 500,00 €



*Merci à tous pour cette grande générosité.*

Retour en images sur cet événement....



## Fête des aînés 2021

Cette année 2021 est toujours marquée par la pandémie de la COVID-19.

Aussi, courant du mois de septembre, la Municipalité a décidé de consulter les aînés sur la tenue ou non de la traditionnelle Fête des Aînés ou son remplacement, comme en 2020, par un panier de gourmandises.

Aussi, 138 personnes ont été consultées et le résultat, certes serré, a conduit le Conseil Municipal à décider de procéder à la distribution de colis de Noël à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Samedi 11 décembre, les membres du Conseil Municipal, accompagné du Conseil Municipal des Enfants, ont défilé dans le village pour cette distribution au son de chants de Noël.



*Bonnes fêtes de fin d'année  
et à l'année prochaine*

## Consultation citoyenne

Dans le cadre de sa réflexion sur le thème « Bien vivre ensemble à Limersheim », le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants ont décidé de procéder à une consultation citoyenne par la distribution de questionnaires aux habitants.

Ainsi, dans le Qui ? Quand ? Quoi ? du mois d'avril, 290 questionnaires comprenant 7 questions ont été distribués à tous les habitants afin de leur donner la parole.

28 questionnaires, ont été retournés en mairie, soit un taux de participation de 9,65 %. Une première analyse des réponses a eu lieu lors du Conseil Municipal du 4 octobre.

Les questions posées étaient les suivantes :

1. Dans le cadre du bien vivre ensemble, que voudriez-vous voir développé ou modifié à Limersheim ?
2. Que proposeriez-vous pour favoriser les échanges entre générations ?
3. Qu'est ce qui, selon vous, pourrait soutenir l'implication des habitants, afin que Limersheim reste convivial ?
4. Quels points voudriez-vous voir abordés par les élus du Conseil Municipal ?
5. Vous êtes-vous déjà senti en insécurité à Limersheim ? Si oui, dans quelles circonstances ? (Contexte ? Où ? Quand ? ....)
6. La Commune de Limersheim mène actuellement une réflexion d'adhésion à la police pluricommunale d'Erstein - Nordhouse. Pensez-vous qu'une présence policière plus fréquente soit pertinente ? Si oui, pour quels motifs ? Si non, pourquoi ?
7. Seriez-vous prêt à participer à un échange avec les élus municipaux sur les points précités, ou tout autre sujet qui vous intéresse ou vous préoccupe ? Si oui, précisez lesquels :

Une deuxième analyse avec axe de travail sera réalisée en décembre pour une présentation des projets au 1<sup>er</sup> semestre 2022.



**CONSULTATION  
CITOYENNE**



Le jury du concours communal des maisons fleuries est passé dans le village le 21 juillet 2021. Présidé par Patrick KIEFER, il était composé de :

- Patrick KIEFER - Président du jury
- Marie-Noëlle LAUER - Commune de Hindisheim
- Bernadette SEURET - Conseillère Municipale
- Suzanne BOURESSAS - Lauréat 2020
- Raymond KIEFFER - Lauréat 2020
- Marie-Jeanne HENNES - Limersheimoise



Le jury a noté les réalisations selon 5 critères :

- Intégration des fleurs dans un environnement végétal
- Harmonie
- Originalité
- Entretien
- Environnement

Les catégories de ce concours 2021 sont les suivantes :

- Maison à Colombages
- Maison traditionnelle
- Potagers, vergers et jardins



### Catégorie Maison Traditionnelle

#### **3 Fleurs**

M. et Mme Christiane et Didier RAUSCHER  
5, rue du Verger

#### **2 Fleurs**

Mme Scarlett AMBROZIAK et  
M. Jean-Claude HAUSER  
1, rue du Verger

M. et Mme Jean-Pierre et Chantal DIEBOLT  
54, rue Circulaire

M. et Mme Christiane et Jean-Marc ROMILLY  
23, rue Valpré

#### **1 Fleur**

M. et Mme Fernande et Christian WOLLENBURGER 3  
A, rue des Noyers

### Catégorie Maison à Colombages

#### **3 Fleurs**

M. et Mme Gisèle et René GLASSER  
62, rue Circulaire

#### **2 Fleurs**

M. et Mme Béatrice et Vincent HUGEL  
27, rue Circulaire

MM Dominique PALADE et Fabrice MARCHAL  
61, rue Circulaire

### Potagers, Vergers et Jardins

#### **3 Fleurs**

M. et Mme Michèle et Benoît ANTZ  
2, impasse de la Forge

Mme Josiane WALTER et  
M. Jean-Jacques REINLING  
3 B, rue de la Gare

#### **2 Fleurs**

M. et Mme Marie-Louise et Gilbert BEYHURST  
35, rue Circulaire

M. et Mme Céline et Jean-Luc BOTTEMER  
37, rue Circulaire

#### **1 Fleur**

M. William NITKA  
41, rue Circulaire

Mme Denis BARTHELME  
63, rue Circulaire

En raison de la crise sanitaire qui traverse notre pays, les prix de fleurissement ne pourront être distribués lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire en janvier 2022.

Les diplômes seront adressés directement aux récipiendaires courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

## Evènements 2021

Cette année, le calendrier des évènements a de nouveau été grandement bousculé par la pandémie de coronavirus.

### Janvier

- |           |  |
|-----------|--|
| <b>08</b> | Collecte de sang   |
| <b>31</b> | Fête paroissiale en drive avec son traditionnel Baeckeoffe |

### Février

- |           |   |
|-----------|---|
| <b>02</b> | Crêpes de la Chandeleur offertes aux enfants de l'école par le PAL, en collaboration avec Jeanne & Crêpes |
| <b>16</b> | Mardi Gras à l'école  |

### Mars

- |              |   |
|--------------|---|
| <b>12</b>    | Conseil d'école                                 |
| <b>13</b>    | Conseil Municipal des Enfants                   |
| <b>13/14</b> | Ramassage de vieux papiers organisé par l'école |

### Avril

- |           |                   |
|-----------|-------------------|
| <b>12</b> | Conseil Municipal |
| <b>30</b> | Collecte de sang  |

### Mai

- |           |                                |
|-----------|--------------------------------|
| <b>21</b> | Conseil d'école                |
| <b>22</b> | Journée Fleurissement communal |

### Juin

- |              |  |
|--------------|--|
| <b>07</b>    | Conseil Municipal  |
| <b>19</b>    | Conseil Municipal des Enfants                            |
| <b>20</b>    | Premier tour des élections Départementales et Régionales |
| <b>26/27</b> | Ramassage de vieux papiers organisé par l'école          |
| <b>27</b>    | Second tour des élections Départementales et Régionales  |

### Juillet

- |           |  |
|-----------|--|
| <b>21</b> | Passage du jury pour le concours communal des maisons fleuries de Limersheim |
| <b>23</b> | Collecte de sang   |

### Septembre

- |           |                               |
|-----------|-------------------------------|
| <b>02</b> | Rentrée scolaire              |
| <b>06</b> | Conseil Municipal             |
| <b>25</b> | Conseil Municipal des Enfants |

### Octobre

- |              |  |
|--------------|--|
| <b>01</b>    | Collecte de sang   |
| <b>04</b>    | Conseil Municipal  |
| <b>10</b>    | Bénédictio de l'église et inauguration de la place du Souvenir   |
| <b>11</b>    | Fin de l'obligation du port du masque à l'école pour les enfants |
| <b>16/17</b> | Ramassage de vieux papiers organisé par l'école                  |
| <b>22</b>    | Conseil d'école  |
| <b>30</b>    | Cérémonie du 11 novembre   |

### Novembre

- |           |  |
|-----------|--|
| <b>08</b> | Conseil Municipal                                      |
| <b>08</b> | Retour du masque obligatoire à l'école pour les élèves |
| <b>20</b> | Conseil Municipal des Enfants                          |

### Décembre

- |           |  |
|-----------|--|
| <b>03</b> | Vente de sapins de Noël par le PAL           |
| <b>06</b> | Saint-Nicolas à l'école                      |
| <b>11</b> | Distribution des Paniers Gourmands aux Aînés |
| <b>13</b> | Conseil Municipal                            |





Pour information : Le Comité des fêtes de Limersheim propose la location de garnitures au prix d'1 euro la garniture (une table et deux bancs). Cette location est uniquement réservée aux habitants de Limersheim.

Pour réserver, contacter Michel MUTSCHLER au 03.88.64.28.12

En raison de la crise sanitaire et des restrictions gouvernementales, le calendrier des manifestations 2022 n'est pas encore connu à ce jour.

### Cérémonie du 11 novembre 2021

Comme chaque année et pour la première fois sur la place du souvenir, municipalité et habitants du village ont procédé à la commémoration du 11 novembre 1918.

Lors de cette cérémonie et par respect et en hommage aux morts, le Maire a rappelé leur réalité ; une réalité qui fait partie intégrante de notre histoire, l'histoire de l'Alsace.

En effet, il est important de rappeler que le monument aux morts de Limersheim ne mentionne pas, comme ailleurs, les « Morts pour la France ». Et pour cause ! Car ceux dont sont gravés les prénoms et les noms ne sont pas morts pour la France mais pour l'Empire allemand, dont ils portaient l'uniforme feldgrau.

Nés Allemands, parlant des dialectes germaniques, ayant fréquenté l'école allemande puis passé le service militaire dans le reste de l'Empire, il est normal qu'ils aient été animés de sentiments allemands. Ils combattaient avant tout parce que c'était leur devoir envers leur patrie et aussi pour protéger des affres de la guerre leur village, leur région frontalière, ce Reichsland Elsass-Lothringen, doté d'une Constitution depuis 1911, auquel ils étaient tous si profondément attachés.

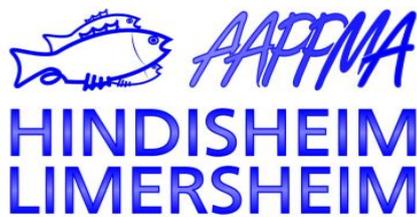
Dès lors, qui serions-nous pour nier leur patriotisme ?  
Qui serions-nous pour falsifier leur histoire ?  
Qui serions-nous pour taire cette réalité historique ?



Il est temps de sortir de cette ambiguïté insupportable qui nous déshonore autant qu'elle déshonore le souvenir de nos ancêtres et de rétablir la vérité historique.

Il est temps, aussi, de mettre publiquement et officiellement un terme à la falsification de l'histoire que, par méconnaissance, mais plus souvent par confort, nous avons laissé s'installer.

En ce jour de recueillement, dans cet élan humaniste qui caractérise l'Alsace, osons reconnaître la singularité de son histoire ; osons l'affirmer avec fierté !



Habituellement, à la pêche, tout se passe dans une grande sérénité et nos pêcheurs et visiteurs passent d'agréables moments de convivialité. Pourtant, voilà ces deux années que nous venons de passer ont bien bouleversé nos ambitions et le programme du calendrier de nos festivités que nous comptions offrir à nos amis de l'association. La pandémie contraire et fait peur, la crainte de la contamination tient à distance les gens devenus méfiants et ceci peut se comprendre avec ces vagues successives qui gèrent

notre quotidien et pour combien de temps encore ? Ceci n'a pour le moment pas de réponse.

2020 et 2021 n'ont pas été des années faciles, mais grâce à la fidélité de nos membres, nous avons tiré notre épingle du jeu avec quelques rendez-vous pêche où la distanciation obligatoire restait la règle absolue.

Loin des pêcheurs, les jours sans rencontre, nous avons pu malgré tout, nous occuper de l'entretien du site et même investir notre temps à l'aménagement de l'étang.

En cette fin d'année, nous avons notre habituelle Assemblée Générale, marquée cette fois-ci par les élections d'un nouveau Comité et qui verra un de ses piliers se retirer du Comité. En effet, notre ami Jean-Marc ROMILLY Vice-Président de l'association, et que vous, amis de Limersheim connaissez bien, a pris la décision de se retirer du Comité sans pour autant nous quitter totalement.

Jean-Marc fut, durant une trentaine d'années, un pylône et son engagement sans aucune faille, mérite un grand respect pour son dévouement à l'association et envers ses innombrables amis. Énumérer ses créations et les chantiers engagés avec lui demanderait plusieurs pages. Et trop de mots ne suffisent pas pour lui marquer notre gratitude et reconnaissance, alors nous lui disons simplement : merci, l'ami de toujours !

Après son départ, le seul de Limersheim qui reste au Comité, c'est notre ami Laurent BEYHURST.

Les choses ne seront plus tout à fait les mêmes, et pourtant, il nous faudra continuer avec de nouveaux membres qui vont rejoindre le Comité. L'association, sur sa lancée, continuera à progresser pour le bien-être des pêcheurs.

Nos remerciements vont aussi à la Commune qui continue à nous soutenir.

Avec les fêtes qui approchent, sachez garder vos gestes barrières pour ne pas gâcher le très bon Noël que nous vous souhaitons.

Un grand merci à ceux qui ont une pensée pour les associations et qui continuent à les soutenir.

Joseph FENDER  
et le Comité des pêcheurs

## Association pour le don de sang bénévole - Limersheim

### Bilan de l'année

- ⇒ 8 janvier : 42 dons
- ⇒ 3 mai : 46 dons
- ⇒ 26 juillet : 33 dons
- ⇒ 1<sup>er</sup> octobre : 40 dons



La participation aux collectes 2021 a été satisfaisante, avec un total de 161 dons.

Le président Thomas MUTSCHLER remercie chaleureusement Pierre CALMEJANNE qui a rejoint le comité. Pierre a naturellement pris sa place devant les fourneaux afin de mitonner le plat chaud lors des collectes.

Les plats proposés en 2021, d'inspiration étrangère, ont régalé les donateurs. Comme l'agneau préparé à la façon des bergers d'une province espagnole ou la soupe garnie d'origine kazakhe.

### Dates des prochaines collectes

- Vendredi 14 janvier 2022
- Vendredi 29 avril 2022
- Vendredi 22 juillet 2022
- Vendredi 30 septembre 2022

### La Theaterband

Après concertation des membres de la troupe, et face à l'incertitude de la situation sanitaire, aucune date n'a été fixée pour de futures représentations.

## ARDEPFEL KIMME

Les deux dernières éditions de la Fête de la Pomme de Terre, comme de nombreux autres événements, n'ont pas eu lieu ces 2 dernières années, la raison nous la connaissons tous, nul besoin de revenir sur cette période.

Les travaux des champs, eux ont continué et à l'heure où vous lirez ces quelques lignes, la récolte de pommes de terre millésime 2021 sera déjà rentrée.



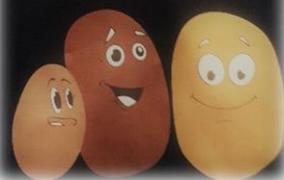
L'avenir est, nous l'espérons, plus positif et les Ardepfel Kimme comptent bien vous retrouver le 15 août 2022 pour la 3ème édition de la Fête de la Pomme de Terre (si les conditions le permettent bien sûr).

Le programme des animations sera à l'ordre du jour de notre prochaine réunion de travail avec le bureau de l'association.

Les M. Patates : Roland, Jérémy, José, Jean Marc, Hervé, Jérémie, Jeannot et Philippe.

# J'AI LA PATATE!

ARDEPFEL KIMME - LIMERSHEIM



## Le Voyage Du Koala

Bonjour,

Nous sommes trois assistantes maternelles, Géraldine, Solena et Élodie. Nous avons ouvert les portes de la MAM, " Le Voyage du Koala", en mars 2021. Notre capacité d'accueil est de 12 enfants maximum, âgés de 3 mois à 6 ans.

Nous proposons des activités variées et adaptées à l'âge de l'enfant.

Les repas sont préparés sur place par nos soins.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant il nous reste quelques places disponibles.

Voici notre adresse mail:  
[levoyagedukoala@gmail.com](mailto:levoyagedukoala@gmail.com)

La MAM est ouverte du lundi au jeudi de 8h à 18h30 et le vendredi de 8h à 17h.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondrons avec plaisir.

L'équipe du Voyage du Koala



## Section des Sapeurs-Pompiers de Limersheim et Amicale

### Interventions 2021

L'année 2021 fut une année relativement calme, à ce jour, nous avons comptabilisé 9 sorties se répartissant comme suit :

- 7 interventions pour secours à personne à domicile
- 1 intervention pour ouverture de porte
- 1 intervention pour accident sur la voie publique

### Mouvement du personnel

Nous enregistrons 2 départs, il s'agit de :

- STIEGER Yann
- MUTSCHLER Sébastien

Ces départs sont dus à leur déménagement hors de la commune.

Merci à eux pour les années passées au sein de la section de Limersheim.

### Formations

- Loïck ECKERT : Formation initiale
- Philippe KIEFFER : Formation accompagnateur de proximité (module formation)
- Philippe SCHAAL : Formation accompagnateur de proximité (module formation)

Félicitations pour leurs disponibilités et leur engagement.

## Parents Associés de Limersheim

### 2020-2021, encore une année particulière

L'essence même de notre association est d'organiser des activités pour que les enfants et les parents puissent se retrouver, mais aussi des manifestations pour aider à financer les activités scolaires de nos enfants.

L'année 2020-2021 a encore été fortement marquée par la crise sanitaire et nous n'avons pas pu organiser nos manifestations habituelles, comme la bourse petite enfance, le carnaval ou la fête de l'école. Ce moment est pourtant si important pour nos enfants.

Nous espérons que l'année scolaire en cours nous permettra d'organiser à nouveau des activités et manifestations, afin de se retrouver et continuer à passer de bons moments tous ensemble.

### Faire Plaisir à nos enfants

A la période de Noël, le PAL a été heureux d'offrir à chaque enfant un cadeau surprise.



### Nomination et Médailles :

- Loïck ECKERT : Nomination 1<sup>ère</sup> classe
- Philippe KIEFFER : Médaille 20 ans
- Stéphane SCHAAL : Médaille 20 ans

Nous lançons également un appel à tous les jeunes gens (et moins jeunes !!) qui seraient intéressés par un engagement de sapeurs-pompiers, de ne pas hésiter à se manifester, car nous comptons beaucoup sur le recrutement pour pérenniser la section.

Si vous avez des disponibilités, la motivation, si vous aimez l'action, vous pouvez nous contacter et nous nous ferons un grand plaisir pour vous renseigner.

Coté amicale, l'année 2021, malgré le vaccin, reste dans la continuité de 2020. Toutes les manifestations annulées, pas de feu Saint Jean. Nous renouvelons notre espoir pour retrouver une normalité dans notre vie quotidienne. Une vie sans virus et sans restrictions.

Nous souhaitons beaucoup de courage à nos concitoyens et de bonnes fêtes de fin d'année.

Merci à l'ensemble des habitants et à la municipalité pour leur soutien.

Philippe SCHAAL et Michel MUTSCHLER

Pour la chandeleur, le PAL a organisé avec l'aimable participation de « Jeanne et Crêpes » un goûter à la sortie de l'école.

### La vente de Sapins de Noël



Une vente de sapins de Noël est proposée aux parents d'élèves et aux habitants du village. Ce service permet à chacun d'avoir un beau sapin pour Noël à un prix très avantageux et livré directement à Limersheim, à l'Atelier du Charron.

### Et pour finir, un grand merci !

Un grand merci également aux enseignantes pour leur engagement envers nos enfants, surtout en cette période si particulière.

### Rester en contact avec le PAL

Nous vous rappelons que vous avez la possibilité de vous exprimer en nous faisant part de vos idées et remarques par l'intermédiaire de notre adresse mail :

[contact.pal67@gmail.com](mailto:contact.pal67@gmail.com)

*Le PAL vous souhaite une très belle année 2022 et nous espérons encore beaucoup d'événements heureux pour nos enfants !*



# ACTIVITES ET ANIMATIONS

**FOYER CLUB ST DENIS**  
**en 2020 - 2021 - 80 membres**

La saison a été très difficile à cause de cette crise sanitaire sans précédent. Notre rythme de vie a été extrêmement perturbé par l'épidémie de la Covid-19 et ses confinements successifs.

Au Foyer Club, seules quelques activités extérieures ont pu redémarrer au printemps 2021, la pétanque et les sorties vélo.

Depuis la rentrée de septembre, nous avons réinvesti nos locaux tout en respectant les gestes barrières en vigueur. Une grande partie de nos membres sont revenus pour la saison 2021-2022 et nous comptons début novembre 158 adhérents.

**Nous pouvons dorénavant proposer :** l'informatique, la pétanque, la balade matinale, la randonnée, la sortie pédestre, la sortie vélo et une nouveauté, la balade pédestre vosgienne. Des sorties culturelles et amicales sont également programmées.

**Nos activités s'adressent donc exclusivement aux seniors et c'est bien dommage.**

Au Foyer Club nous avons toujours accueilli jeunes et adultes et cela depuis 50 ans.

Pour faire fonctionner une section sportive ou de loisirs, il faut des animatrices et des animateurs. Malgré mes nombreux appels à s'engager, à se rendre utile et à donner un sens à sa vie, personne ne bouge dans notre village.

Hors activités seniors, il ne s'y passe pratiquement plus rien. Et chez les seniors il y a 75 % des membres qui sont extérieurs au village et qui éprouvent beaucoup de bonheur à venir participer à toutes nos activités. Alors pourquoi pas les villageois qui se font rares chez nous !

Et le pire est peut-être encore à venir car les dirigeants et les animateurs du Foyer Club sont en majorité septuagénaires et ils pourraient tout simplement prendre une retraite associative bien méritée.

**Alors le Foyer Club disparaîtra et toute vie sociale dans le village également.**

## Il était une fois la fête villageoise

C'est durant l'hiver 1993, alors que le Foyer Club prépare les festivités de son 25<sup>ème</sup> anniversaire, que l'idée est lancée par quelques membres d'organiser une fête du village. Le Foyer Club venait d'agrandir et de rénover sa salle polyvalente et avait besoin de liquidités pour rembourser son prêt bancaire. Une commission qui regroupera une quinzaine de personnes dynamiques et motivées se mettra en place pour organiser les festivités.

La fête s'appellera «fête villageoise». Les propriétaires de fermes adhèrent eux aussi au projet et proposent d'ouvrir les cours et les dépendances. Toutes les bonnes volontés du village sont mobilisées pour l'occasion, si bien que Limersheim devient bientôt une référence d'organisation et d'animation. Un endroit incontournable pour les chineurs car c'est un marché aux puces qui sera la locomotive de la fête.

Parallèlement aux puces est mis en place une exposition, surtout rurale, avec un thème différent chaque année. Un podium d'animation proposera des jeux, une grande tombola et de la musique.

Entre 1994 et 2009, la fête connaîtra un énorme succès populaire avec plusieurs milliers de visiteurs chaque année et environ 80 bénévoles sur le pont entre 5h du matin et la tombée de la nuit.

A partir de 2010 et jusqu'en 2019 subsistera un grand marché aux puces.

**C'était quand même durant 25 années,** une extraordinaire aventure humaine faite de camaraderie, d'engagement associatif et d'amitié entre tous les bénévoles mobilisés pour la fête. Tous se souviennent aussi de nos voyages en autocar, des soirées festives à thèmes souvent déguisés à danser et à s'amuser, nos nombreuses sorties dans le massif vosgien et dans le Jura.

**Tout cela est maintenant du passé au grand désespoir des dirigeants actuels qui n'ont pas trouvé de relève parmi les jeunes générations afin de continuer à animer le village.**

Jean-Pierre DIEBOLT

## Le mot des arboriculteurs

Les variétés de chaque espèce sont toutes différentes, chacune possède une façon particulière de ramifier et de fructifier. Ce développement sans contrainte est à la fois le plus harmonieux et le plus efficace pour édifier l'arbre fruitier et induire une fructification précoce et pérenne.

Cette démarche nous permet de découvrir le végétal dans sa grande diversité en l'accompagnant comme des éducateurs. Respecter le développement naturel de la variété choisie en évitant de l'enfermer dans une forme qui ne correspond pas à son mode de croissance et de fructification. Ce n'est pas qu'une question d'esthétique ou de commodité qu'il faut privilégier en taillant tant et plus ; la subtilité est d'accompagner, de conforter le comportement spontané de l'arbre, pour obtenir une mise à fruit rapide et de bonne qualité.

Le jardinier doit se libérer de certains concepts anciens qui consistaient à domestiquer l'arbre fruitier, le maintenir sous contrôle, sans aucun respect pour le comportement propre de la variété cultivée. L'utilisation excessive du sécateur, instrument de domination de l'homme sur le végétal, en était souvent la cause.

De nos jours, il est largement démontré que les formes et les tailles contraignantes réduisaient à la fois la quantité de fruits produite ainsi que leur qualité. Ces pratiques ne sont d'ailleurs plus utilisées dans les milieux professionnels, depuis maintenant plus de quarante ans.

Contrairement au travail conséquent que suppose la pratique potagère au quotidien, obtenir des fruits intéressants est relativement facile si le jardinier prend les choses avec décontraction et suit les résultats d'expériences remarquables réalisées par les professionnels dans bon nombre de zones de production.

### Balade au verger

Brr... l'hiver arrive, c'est le moment de vous réchauffer en vous activant autour de vos arbres. Les trois mois à venir sont les plus essentiels pour obtenir de bonnes récoltes. Pendant la belle saison, que vous soyez « arboriculteurs » ou jardiniers amateurs, vous êtes toujours en retard d'une longueur de sécateur sur la nature, profitez de cette période d'accalmie pour vous mettre à jour de vos travaux.

#### Préparez-vous un programme pour les mois d'hiver :

- l'entretien des outils, l'achat d'une bonne scie, d'un bon sécateur ;



*Un arboriculteur, sécateur à la main, devant son pommier, il contemple son bel arbre et le dernier panier de fruits de la saison.*

- la vérification du palissage : retendre les fils, dégager les étranglements dus au lien, consolider les tuteurs ;
  - le ramassage des pommes pourries, des feuilles, des débris végétaux, car ils sont de formidables abris pour les ravageurs et propagent les spores de moniliose ;
  - la fumure du sol (voir ci-après) ;
  - le binage sous les arbres pour remonter les larves qui seront décimées par les oiseaux et le gel ;
  - l'élimination des lichens, de la mousse et du gui sur les vieux arbres ;
  - le nettoyage et la cicatrisation des anciennes blessures ;
  - la taille qui peut se pratiquer hors période de gel, déjà dès la chute des feuilles pour les fruits à noyaux, et de décembre à fin mars selon la vigueur des espèces et des variétés de fruitiers, pour les variétés très vigoureuses comme Gravensteiner, Rambour d'hiver, etc..., la taille doit être la plus tardive possible, juste avant la floraison.

Une parfaite tenue du verger augmentera d'une façon non négligeable votre prochaine récolte.

### Nourrissez vos arbres

La terre est composée, entre autres, de bactéries, de champignons et d'une faune dynamique (lombrics, insectes) qui permettent de modifier la plupart des éléments organiques en substances assimilables par les racines. La nourriture du sol s'épuise d'autant plus vite que l'arbre est productif, des carences peuvent intervenir dans le système végétatif et modifier l'aspect et la qualité gustative des fruits.

Un engrais en général se compose de trois éléments essentiels :

- l'azote (N) assure le développement du bois et des feuilles ;
- le phosphore (P) renforce la structure des tiges et des racines ;
- la potasse (K) joue un rôle primordial dans la circulation de la sève, la saveur des fruits et leur coloration.

Le fumier bien décomposé est introuvable de nos jours, on utilisera un engrais comme Derome Orgabille qui contient 15% d'azote, 8% de phosphate, 6% de potasse et de 3% de MgO (la magnésie est un élément important pour certaines espèces fruitières).

Cet engrais est assez bon marché, environ 25 € le sac de 25 kg, il convient aux arbres fruitiers, aux légumes du potager, aux fleurs et aussi au gazon (pour un beau gazon, épandage en avril et un second vers la mi-juillet).

## La question de la résistance aux maladies et ravageurs

Les catalogues des pépiniéristes vantent maintenant de plus en plus les variétés résistantes au parasitisme (les champignons comme le Mildiou et l'Oïdium, les maladies à virus comme la redoutable Sharka et pour les ravageurs le puceron lanigère ou le carpocapse, ce dernier s'attaque principalement aux pommes, poires et aux noix).



*Abricot Frisson, tolérante à la Sharka*

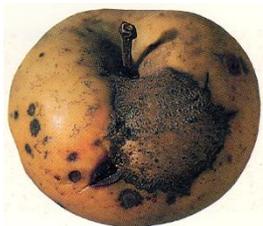
Le mot résistance dérivé du verbe « résister » qui était emprunté à un verbe latin ayant un sens de « s'arrêter et faire face » et qui s'est d'abord écrit « resistance » est apparu au 13e siècle. Il a d'abord été employé pour caractériser un corps s'opposant à l'action

d'un autre corps et d'une force s'opposant à une autre force. Actuellement, ce mot est utilisé avec un sens

similaire dans énormément de domaines. Dans le domaine de la mécanique on parlera de la résistance des matériaux à la déformation, aux chocs, au feu et à la corrosion, etc. et en général à toutes les conditions qui peuvent modifier leurs caractéristiques et affecter les propriétés pour lesquelles ils sont utilisés. Dans le domaine de la physique on pourra dire de la résistance au mouvement, par exemple l'air oppose une résistance au déplacement d'une voiture et l'eau au déplacement d'un bateau. Dans le domaine de la médecine, les pathogènes, microbes ou virus peuvent présenter une résistance aux traitements, suite à des mutations qui leur permettent de survivre à la prescription et l'application de ces traitements. Le cas le plus fréquent se produit avec les bactéries qui ont développé une résistance aux antibiotiques.

Dans le domaine du vivant, les animaux et les êtres humains peuvent être résistants, c'est-à-dire présenter des capacités qui leur permettent de supporter sans dommages des agressions de diverses natures ou du moins avec un minimum de dommages. Être aussi capables d'effectuer de longs et pénibles efforts physiques, **mais aussi sur le plan psychique.**

Donc pour le vivant on pourra ainsi parler de résistance aux maladies, pour qualifier des êtres capables de subir les agressions de pathogènes sans trop de dommages. En particulier, c'est l'aptitude pour certaines variétés végétales de limiter le développement d'organismes nuisibles ou d'agents pathogènes par rapport aux autres variétés de la même espèce. C'est le cas des



*Sévère attaque de tavelure sur pomme*

très nombreuses variétés anciennes fruitières, celles-ci ont été sélectionnées par les paysans et qui les ont conservées, en particulier pour ces qualités.



*Pomme Goldrush © Coop 38, on ne parle pas de résistance à la tavelure, mais de « tolérante à la tavelure ».*

En fait, il existe deux types de mécanismes de résistance des plantes aux agents pathogènes, un premier qui met en œuvre des systèmes préventifs spécifiques liés au génome de la plante entière et qui sont souvent l'expression de gènes particuliers, comme dans le cas décrit précédemment, mais aussi des mécanismes déclenchés par les agressions elles-mêmes, qui peuvent être comparés dans une certaine mesure à ce qui se passe lors de la vaccination pour les humains et les animaux. Ceci fait l'objet d'une recherche très active afin de protéger les plantes plus efficacement sans avoir recours aux produits phytosanitaires.

## Pour la protection des arbres fruitiers, un mot sur la bouillie bordelaise

La bouillie bordelaise est un produit fongicide constitué d'un mélange de sulfate de cuivre et de chaux. Le produit se présente sous forme de poudre, mais s'utilise avec l'adjonction d'une quantité plus ou moins importante d'eau qui le rend plus ou moins pâteux selon l'utilisation que l'on souhaite en faire. L'aspect qui en résulte est certainement la raison pour laquelle ce mélange est qualifié de « bouillie », un terme qui dérive du verbe « bouillir » qui désignait à l'origine un aliment constitué d'un mélange de farine et d'un liquide bouillis ensemble. Mais non seulement il n'y a plus besoin de faire bouillir pour obtenir une bouillie bordelaise, mais dans le cas présent, il n'est pas recommandé de l'utiliser comme aliment. **C'est pourtant parce que la bouillie bordelaise n'est pas consommable que ce produit a d'abord été utilisé !** En effet ce mélange était utilisé à l'époque par les propriétaires de vignes du bordelais qui en aspergeaient leur vignoble afin de dissuader les passants de voler leur raisin !

La découverte des propriétés fongicides de la bouillie bordelaise date du 19e siècle. Alexis Millardet, un botaniste venu s'établir pour enseigner à Bordeaux en 1876, et qui s'intéresse à l'hybridation des cépages et étudie les maladies de la vigne, il découvre lors d'une tournée que les vignes du château Ducru-Beaucaillou n'étaient pas attaquées par le mildiou qui faisait à cette époque des ravages énormes dans le vignoble français. Or celles-ci étaient justement « traitées » de la manière précitée contre les éventuels voleurs. Avec l'aide d'Ulysse Gayon, venu à Bordeaux en 1878 pour occuper la chaire de chimie de la faculté des sciences,

les deux chercheurs mettront au point entre 1883 et 1885, le dosage adéquat constituant la formule de la fameuse bouillie bordelaise. Sachant que l'usage de cette bouillie bordelaise ne s'est par la suite pas limité à la protection de la vigne. De nos jours, la bouillie bordelaise est utilisée massivement en agriculture biologique, celle-ci fait l'objet maintenant de sérieuses controverses. On sait que son utilisation répétée finit par empoisonner les sols par l'accumulation du cuivre qui ne se dégrade pas.

Pour le moment, la bouillie bordelaise est toujours encore en vente libre dans les jardinerias et même en grandes surfaces. Si son utilisation est raisonnée, la bouillie bordelaise assure une bonne protection des plantes. Elle agit préventivement en empêchant l'installation ou le développement des maladies. Elle



est à usages multiples : contre le mildiou de la vigne, de la pomme de terre et de la tomate, la cloque du pêcher, les maladies bactériennes du noyer, du pêcher et de la tomate. Pour les arbres fruitiers, le

*Fraisier sensible à la maladie des taches angulaires et à la dégénérescence du fruit (variété Madame Moutot), un traitement à la bouillie bordelaise lors de la plantation, avec l'adjonction d'un peu de lait servant de mouillant.*

traitement d'automne, après la chute des feuilles et avant le débourrement des bourgeons au printemps est assez efficace contre la cloque du pêcher. Les traitements à la bouillie bordelaise se font toujours hors période de gel.

**Important :** Respectez les usages, les doses, les conditions et les précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage.

Soignez vos arbres, ils vous remercieront en vous offrant énergie et santé. Ceux qui ont un potager et quelques arbres fruitiers, des vœux de bonne santé sont pour la plupart d'entre vous superflus, car l'exercice physique dispensé régulièrement dans le jardin entretient la forme. Dans la mesure du possible, abandonnez la mécanisation, faites tout à la main : bêchage, binage, élagage, ramassage des fruits, grattage des mousses et des lichens... Un verger bien tenu sera plus facile à conduire. Vous diminuerez sensiblement les attaques de maladies et de ravageurs, cela vous permettra d'obtenir des fruits sains, bien colorés et plus goûteux.

**Et puis, lâchez les claviers pour vos arbres fruitiers du verger familial !**

Étienne BINNERT

## Marché hebdomadaire du jeudi matin à Erstein

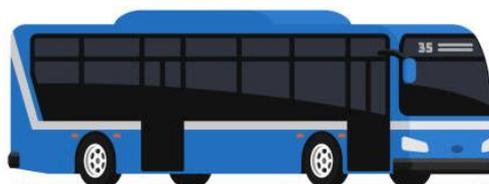
La ville d'Erstein organise un service de transport en bus pour que les habitants des communes proches puissent se rendre gratuitement au marché hebdomadaire du jeudi matin ainsi qu'aux foires trimestrielles.

Le circuit en place est le suivant :

- 8h10 : Hipsheim : rue de l'Église
- 8h20 : Ichtratzheim : rue du Château (abribus)
- 8h30 : Hindisheim : place du 26 Novembre (abribus)
- 8h35 : Limersheim : place de l'Église
- 8h45 : Nordhouse : rue du Maréchal Leclerc (arrêt bus devant mairie)
- 8h50 : Krafft : rue Saint-Quentin (arrêt de bus Flam's)
- 8h55 : Krafft : rue André Malraux (arrêt de bus)
- 9h00 : Erstein : arrivée place des Fêtes



Le rendez-vous pour le transport retour est prévu à partir de 11h sur la place des Fêtes d'Erstein.



## Les Associations

Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique Hindisheim-Limersheim - AAPPMA	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Laurent BEYHURST 35a, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	lindaetlaurent@wanadoo.fr
Association Fruits, Fleurs, Légumes et Nature Hindisheim-Limersheim	
<u>Correspondant local :</u> Monsieur Etienne BINNERT 5, rue du Fossé 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 29 22
Bibliothèque de Limersheim	
<u>Responsable :</u> Madame Marie-Pascale GAMBARELLI	pointlecturelimersheim@gmail.com
Chorale Sainte Cécile de Limersheim	
<u>Président :</u> Madame Angèle LUTZ 39, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 68 54 59
Association pour le don de sang bénévole de Limersheim	
<u>Président :</u> Monsieur Thomas MUTSCHLER 45 A, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 69 29 32
Foyer-Club Saint-Denis de Limersheim - FCL	
<u>Président :</u> Monsieur Jean-Pierre DIEBOLT 54, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 24 52
Parents Associés de Limersheim - PAL	
<u>Présidente :</u> Madame Elisa APRAHAMIAN 6, rue des Noyers 67150 Limersheim	contact.pal67@gmail.com

Amicale des Sapeurs-Pompiers	
<u>Président :</u> Monsieur Michel MUTSCHLER 2, rue du Lin 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 28 12
Prêtre à Limersheim	
Etienne HELBERT Presbytère HIPSHEIM	03 88 64 12 32
Conseil de Fabrique	
<u>Présidente :</u> Madame Claire VOLCK 4 A, rue Haute 67150 LIMERSHEIM	06 48 73 41 01
Comité des fêtes	
<u>Président :</u> Monsieur Quentin FENDER 11, rue Circulaire 67150 LIMERSHEIM	quentin.fender@gmail.com
Association Ardepfel-Kimme	
<u>Président :</u> Monsieur Philippe KIEFFER 12, rue Binnen 67150 LIMERSHEIM	03 88 64 99 45



## Le Bloc-notes

Les Entreprises de Limersheim			
<b>Plâtrerie MUTSCHLER Denis</b> 6, rue Binnen	03 88 64 94 57	<b>Carole GAUGAIN (Energéticienne)</b> 56, rue Circulaire	06 14 22 42 80
<b>KEIFLIN Carrelage</b> 17, rue Valpré	06 50 43 42 24 03 88 25 93 96	<b>Ferme Kieffer</b> Lieu-dit Auf Rotzen	06 06 66 96 87
<b>Adelaïde KIENTZI</b> <b>Prétexte art-thérapie</b> 7, rue des Noyers adelaidekientzi@yahoo.fr	06 77 75 13 29	<b>Elsa massage</b> Praticienne en massage bien-être certifiée Elsa.seuret@gmail.com	06 28 39 22 84
<b>WM projets</b> Monsieur Mickaël Wendling 58, rue Circulaire	06 22 02 10 20	<b>Jeanne&amp;Crêpes</b> Sur la place de l'église les mercredi soir à partir de 18h00	07 67 45 89 72
<b>Entreprise de battage GRAD</b> 75, rue Circulaire	03 88 64 10 91	<b>Origami et créations</b> Madame Céline ALBERT origamietcreations@gmail.com	06 83 83 15 69

Les Producteurs de Limersheim	
<b>Monsieur Bernard HURSTEL</b> Vente de fruits et légumes de saison 26, rue Circulaire	06 83 37 42 87
<b>Madame Angèle LUTZ</b> Vente de légumes de saison 39, rue Circulaire	03 88 68 54 59
<b>Monsieur Sébastien FOESSEL</b> « Les trésors du potager » Vente de légumes de saison 2, rue de la Gare	06 32 08 09 73

Les Hébergements à Limersheim	
<b>Meublés de tourisme</b> ZEIL François et Yolande 69, rue Circulaire	03 88 64 22 67
<b>Gîtes</b> WENDLING Mickaël LEOPOLD Vanessa 58, rue Circulaire	06 18 25 47 42

Votre entreprise ne figure pas dans le Bloc-notes ? N'hésitez pas et manifestez-vous auprès du secrétariat de la Mairie.

[mairie@limersheim.net](mailto:mairie@limersheim.net)

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Le secrétariat de la Mairie est fermé du lundi 20 décembre 2021 au lundi 3 janvier 2022 inclus.



Jour	Horaire
<b>Lundi</b>	9h00 à 12h00
<b>Mardi</b>	9h00 à 12h00
<b>Mercredi</b>	9h00 à 12h00
<b>Jeudi</b>	9h00 à 12h00 16h00 à 19h00
<b>Vendredi</b>	9h00 à 12h00
<b>Permanence des élus le jeudi de 19h00 à 20h00</b>	

### S'Limersher Blattel N° 33

**Directeur de la publication**  
Stéphane SCHAAL  
Maire de Limersheim

**Mise en page**  
Anna BOUHELIER  
Stéphane SCHAAL

**Impression**  
L'ESSOR esat